

# Bulletin d'Information Municipal de Zellwiller

# BIMZ

N° 69  
Juin 2024



**10**

LOTISSEMENT  
HECKENGARTEN

**12**

FORÊT  
COMMUNALE

**15**

VIE  
ASSOCIATIVE





47 rue Principale  
67140 Zellwiller

☎ 03 88 08 91 40

✉ mairie@zellwiller.alsace

🌐 [www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/zellwiller](http://www.paysdebarr.fr/fr/les-communes/zellwiller)

Suivez-nous  **Zellwiller**

*Ouverture au public :*

Lundi 15h00 - 17h00

Mercredi 10h00 - 12h00

Jeudi 16h30 - 18h30



*Manifestations à venir*

## 21<sup>ème</sup> Marché aux Puces

**Dimanche 7 juillet 2024**

Inscriptions et renseignements:  
06 30 51 31 58

Buvette et restauration

Organisé par les Sports Réunis  
de Zellwiller

## Barathon du Vignoble

**Samedi 17 août 2024**

Inscriptions et renseignements:  
07 87 01 61 14

Buvette et restauration

Organisé par Hebdi Fecht



# Le Mot du Maire

Chères Zellwilleroises,  
chers Zellwillerois,

L'été s'annonce et nous l'espérons tous plus ensoleillé que le printemps ! La saison s'ouvre également avec la parution de ce nouveau numéro du Bimz. Après un long moment d'absence, la commune a décidé de faire appel à l'imprimerie Freppel pour la conception, la mise en page et l'impression de ce support de communication pour recréer du lien entre les habitants.

La commune communique et continuera à le faire sur les réseaux sociaux, et au moyen de ses panneaux d'affichage, mais le Bimz permet de vous présenter de façon plus détaillée les projets communaux et ils sont nombreux actuellement.

Tout d'abord, au lotissement domaine du Heckengarten, les premières maisons d'habitation sont en construction. Sur les 12 lots, cinq terrains sont vendus, trois compromis de vente ont été signés et quelques terrains sont encore disponibles : les lots n°2, 9 et 10.

La zone d'activités est également en cours d'aménagement par la Communauté de communes du Pays de Barr. Deux des sept terrains ont été attribués à des entreprises :

- La plâtrerie Gargowitsch
- L'entreprise Végétoit

D'autres dossiers ont été enregistrés par la Communauté de communes, des entretiens sont en cours.

Non loin de là, le projet de station de séchage des boues, porté par le SDEA, à côté de la station d'épuration est en bonne voie, les travaux devraient encore débuter cette année.

La commune travaille actuellement aux travaux d'enfouissement des réseaux aériens de téléphonie et d'électricité notamment en lien avec Enedis, le remplacement des candélabres, des aménagements routiers rue Principale, à partir du Garage Gressler et jusqu'à la sortie du village vers Valff, ainsi que le remplacement des candélabres dans l'ancienne partie de la rue des Boulangers. Le SDEA interviendra en premier pour le remplacement de

la conduite d'eau potable et le contrôle des réseaux d'eau usée dans l'emprise des travaux.

Dans la plaine de jeux de l'espace socioculturel, la création d'un city stade est bien avancée et nous espérons que le projet aboutira au second semestre. Les jeunes et l'école pourront bénéficier de cet équipement complet pour une pratique sportive qui s'inscrit dans le paysage, avec le club des SRZ, dans une cohérence d'aménagement.

Nous pensons également aux enfants de l'école, avec l'installation d'un nouveau préau. Lorsque le dossier sera finalisé, un permis de construire sera déposé.

Enfin, la commune soutient le conseil de fabrique dans le projet de relevage de l'orgue. Une souscription sera lancée par le biais de la Fondation du Patrimoine. Vous aurez les informations, au fur et à mesure, dans vos boîtes aux lettres ou sur les réseaux sociaux.

D'autres initiatives sont menées par la commune et nos associations sont très actives.

Des manifestations sont programmées cet été. Les SRZ proposeront leur traditionnel marché aux puces le 7 juillet, une rencontre de pétanque le 15 août, puis le Barathon du vignoble sera organisé le 17 août par Hebdi Fecht. Vous pouvez suivre leurs aventures sur leurs pages respectives sur Facebook.

Au printemps, comme chaque année, la commune avant de se parer de fleurs pour s'embellir, a également organisé son Oschterputz les 23 et 24 mars. Un premier week-end de nettoyage, puis un second a eu lieu et a été initié par des jeunes en lien avec les SRZ le 6 avril. La commune encourage toutes les initiatives et chaque concitoyen à entretenir, nettoyer les abords de sa maison parce que la préservation de notre bourgade est finalement l'addition de toutes les bonnes volontés.

Les projets et la vie foisonnent dans le village !  
Je vous souhaite un bel été.

Votre Maire,  
**Denis HEITZ**

## COMPTE RENDU DU

# Conseil Municipal



### Séance du 11 janvier 2024

1. Renouvellement de la location de chasse communale pour la période 2024-2033 : procédure d'attribution à la suite d'un appel d'offres.

La location de la chasse communale pour le lot n°1 est attribuée à Monsieur Jean-Pierre JUAN. Le prix de la location est fixée à 9 000 € par an. La commune a décidé de louer la chasse réservée (aux lieux-dits OBERFELD, AUF DIE GALGENMATT et OBERE MATTEN) à Monsieur Jean-Paul PHILIPP et de fixer le prix de la location à 222 € par an.

### Séance du 26 février 2024

1. Désignation de Monsieur Gérard RUHLMANN, domicilié à Stotzheim, comme estimateur des dégâts de gibier rouge.
2. Décision de louer des parcelles communales d'une contenance d'environ 450 ares à l'actuel locataire de la chasse, pour la durée du bail de chasse selon les conditions habituelles du fermage.
3. Décision de réaliser l'inventaire des autorisations d'urbanisme par le Centre de gestion du Bas-Rhin pour un coût de 2520 €.
4. Adhésion à la Fondation du Patrimoine, délégation Alsace. La cotisation est de 200 € pour l'année 2024.
5. Adoption du programme des travaux, avec l'ONF, en forêt soumise au régime forestier pour l'année.
6. Actualisation des plans de financement pour les projets du city stade et les travaux d'aménagement et d'enfouissement des réseaux rues des Boulangers et Principale en vue de l'obtention de subventions.
7. Discussions autour du projet de création d'un nouveau préau à l'école. Un permis de construire sera déposé par la commune.
8. Attribution de lots au lotissement domaine du Heckengarten.
9. Détermination des attributions de compensation pour l'exercice 2024 – modalités de répartition des charges liées aux transferts antérieurs et régularisation de la compensation des charges relatives au transfert des zones d'activités économiques. Somme perçue par la commune : 16 433 €.
10. Renouvellement des contrats d'assurance santé et prévoyance avec le Centre de gestion du Bas-Rhin : définition de la participation de la commune auprès des agents.
11. Autorisation de recruter un agent vacataire pour effectuer le remplacement de l'ATSEM titulaire en cas d'absence.



## Séance du 8 avril 2024

1. Rédaction d'un avenant à la convention entre la commune et les SRZ afin que le club règle directement les factures d'électricité, de gaz, d'ordures ménagères à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

### 2. Attribution de subventions 2024

Association Foncière	3 500,00 €	ONAC	30,00 €
Conseil Fabrique	100,00 €	Société Histoire & Archéologie	30,00 €
Hebdi Fecht	200,00 €	Souvenir Français	50,00 €
Les P'tits d'Zell	200,00 €	Union Nationale des Combattants	50,00 €

### 3. Fixation et maintien des taux communaux des taxes foncières pour l'année 2024

Taxe foncière propriété bâtie (TFPB):	24,39 %
Taxe foncière propriété non bâtie (TFPNB):	35,85 %
Taxe d'habitation (TH):	15,29 %

### 4. Adoption du budget primitif du budget principal de la commune de Zellwiller pour l'exercice 2024.

Section	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>	608 084,00 €	608 084,00 €
<b>Investissement</b>	612 026,99 €	612 026,99 €

5. Détermination du droit d'accès au puits communal à hauteur de 35 €/an, réservé aux habitants, et ouvert du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre du lundi au samedi inclus, de 6h00 à 20h00.

6. Installation d'un poste de transformation au lotissement et à la zone d'activités domaine du Heckengarten. La facture d'Enedis d'un montant TTC de 46 767,19 € sera réglée en partie par la Communauté de communes du Pays de Barr (19 486,33 € HT). Le reste est à la charge de la commune.

7. Nomination d'un agent en tant que régisseur suppléant pour les recettes encaissées par la commune notamment lors des locations des salles communales.





# Projet de rénovation de l'orgue

## ORGUE MARTIN ET JOSEPH RINCKENBACH DE L'ÉGLISE DE ZELLWILLER

**C**onfrontés depuis plusieurs mois au sein de notre église à des dysfonctionnements de notre orgue engendrés par l'usure de plusieurs éléments et mécanismes qui se sont détériorés avec le temps, le Conseil de fabrique de Zellwiller a dû envisager de solliciter des facteurs d'orgue pour établir un diagnostic et des devis comparatifs en vue de sa remise en état.

### L'ORGUE et son histoire

L'orgue est une pièce importante et historique du patrimoine de Zellwiller. Il a été et continue d'être le support essentiel de célébrations, d'animations et d'évènements au sein de l'église Saint-Martin. Situé sur la tribune de l'église, il a été conçu par Martin Rinckenbach originaire d'Ammerschwih. Installé en 1899, il est doté de commandes pneumatiques.

La transmission pneumatique considérée comme moderne en ces temps-là, s'est en fait avérée peu fiable avec le temps. Conserver un tel orgue dans un bon état, nécessite en effet de surveiller et d'entretenir les composants et

éléments fragiles de l'ensemble du système pneumatique. La dernière restauration complète de l'orgue date de 1997.

### LE PROJET le relevage de l'orgue

Considérant qu'il est à la fois important et urgent de mettre en œuvre une remise en état (ou «relevage») de l'orgue, la Municipalité et le Conseil de fabrique de Zellwiller font appel à votre générosité pour soutenir ce projet qui contribue grandement à la préservation d'une pièce remarquable et historique de notre patrimoine local.

Avec le chauffage et la sonorisation, l'orgue constitue un élément important de notre église. Soucieux d'assurer la pérennité du fonctionnement et de la vie de notre église, pour la mise en œuvre du projet le Conseil de fabrique a donc retenu le devis de l'entreprise Hubert BRAYÉ de Mortzwiller (68). Le montant des travaux est conséquent : il s'élève à 28 470 €. Cela représente 75% de notre budget paroissial.

Le début des travaux est prévu pour le premier trimestre 2025.



## LA RECHERCHE de moyens et de soutiens

Pour faire face à cette dépense, nous avons d'ores et déjà sollicité des subventions auprès de nos banques partenaires mais aussi auprès de la municipalité et de la Communauté Européenne d'Alsace. Nous avons aussi demandé le soutien de la Fondation du Patrimoine.

Nous avons en outre commencé à mettre en œuvre des actions pour atténuer l'impact de cette dépense conséquente.

Une après-midi information, débat et «kaffee-kuchen» le 24 mars sur le camp du Struthof; une soirée célébration, inauguration de l'éclairage des vitraux par énergie solaire et verre de l'amitié autour de la chapelle Sainte Barbe le 6 mai, nous ont permis grâce à la générosité des participants, de **récolter des fonds. Mais nous sommes encore loin du compte.**

C'est pourquoi, sous l'égide de la Fondation du Patrimoine, nous prévoyons encore d'organiser des concerts au sein de notre église.

**Un premier concert aura lieu le 22 juin à 19h30**, donné par 55 collégiens de 11 à 15 ans, de Barr et de Dambach-la-Ville, dirigés par leurs professeurs de musique, Emmanuel Rennié et Frédérick Schalk. À travers des chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui, ils viendront nous parler d'espoir, de confiance en soi, de harcèlement, de rêverie, de tolérance. En contribuant ainsi à la récolte de fonds en faveur de la rénovation de l'orgue, ils font un acte solidaire qui entre dans leur parcours citoyen.

**Un deuxième concert aura lieu le dimanche 20 octobre** (l'horaire reste encore à préciser) par la chorale «Battements de Chœur»,



chorale profane du Val de Villé, composée d'une trentaine de choristes répartis en 4 pupitres: ALTI, Soprani, Ténors et Basses. L'ensemble vocal se veut surtout être une chorale où la bonne humeur, l'enthousiasme et le plaisir de chanter tous ensemble «avec rigueur mais sans se prendre au sérieux» sont de mise, pour le plus grand plaisir du public.

### Un troisième concert aura lieu courant 2025

après la réfection de l'orgue. Un organiste de renom qui sera sollicité pour l'inauguration de l'instrument rénové, saura, à travers un concert exceptionnel, nous faire vibrer aux sons de l'orgue restauré.

*Ensemble, préservons  
une pièce remarquable  
du patrimoine de Zellwiller*

Persuadés qu'en tant que citoyens ou paroissiens de Zellwiller, vous aurez à cœur de contribuer à remettre en état notre orgue Rinckenbach, nous osons croire que vous viendrez nombreux nous soutenir lors des concerts des 22 juin et 20 octobre ainsi qu'à l'inauguration en 2025.

Pour les membres du Conseil de fabrique que nous sommes, un geste de votre part constitue une marque de soutien et un signe d'encouragement à poursuivre nos actions bénévoles pour notre paroisse et notre village. Nous vous remercions par avance pour votre générosité.

**Pour le Conseil de fabrique,  
Le Président, Alain BURCHI**

Pour nous soutenir, vous pouvez aussi faire un don en ligne sur [www.fondation-patrimoine.org](http://www.fondation-patrimoine.org) ou établir un chèque au nom de «Fondation du Patrimoine, orgue de l'église Saint-Martin de Zellwiller».



# Vivre et s'amuser

## À ZELLWILLER

### CRÉATION D'UN CITY STADE, rue de la Forêt

La création d'un city stade, rue de la Forêt, s'inscrit dans une continuité de l'aménagement aux abords d'équipements communaux déjà existants :

- espace socioculturel,
- club house,
- plaine de jeux,

pour permettre aux enfants et aux adolescents du village de bénéficier d'un espace multisports.

La commune souhaite également permettre aux élèves de l'école d'utiliser cet équipement complet durant l'année scolaire sur des plages horaires qui seront définies en concertation avec la direction de l'école.



Le montant total des travaux est estimé à environ 90 888,84 € TTC. Des dossiers de demandes de subvention ont été déposés auprès des services de l'Etat et de la Région notamment pour diminuer le reste à charge de la commune. L'enveloppe de subvention ne peut dans tous les cas pas excéder 80 % du coût du projet.

Les travaux devraient débuter au deuxième semestre de cette année.



### DYNAMISER

## l'économie locale

Concernant la création de la zone d'activités du Heckengarten, l'avancement des travaux se déroule conformément au planning établi. Après le découpage parcellaire, l'exécution de la voirie primaire est finalisée.

En outre la commercialisation des lots a également débuté puisque 2 lots sur les 7 qui la compose ont déjà trouvé preneur, et d'autres potentiels acquéreurs ont manifesté leur vif intérêt.





## INTERVIEW

# Guillaume GARGOWITSCH



### Pouvez-vous vous présenter ?

J'ai 27 ans et je travaille dans l'entreprise que mon père a créée en 1999 depuis que j'ai 15 ans, d'abord en tant qu'apprenti et puis en tant que salarié. En 2023, j'ai pris la tête de la société.

### Pouvez-vous nous parler de votre entreprise ?

Nous travaillons dans le secteur de la plâtrerie, la pose de placoplâtre et l'isolation, l'aménagement des combles. Nous sommes une équipe de 6 personnes, dont mon père et moi, et intervenons essentiellement dans un rayon de 50 km autour de Zellwiller. L'équipe est jeune et stable. Nous aimerions recruter une ou deux personnes en plus car le carnet de commande est plein mais en ce moment, c'est compliqué de trouver des candidats.

Nous sommes qualifiés RGE Qualibat, ce qui nous permet de réaliser des travaux énergétiques dans les logements.

Nous pratiquons également encore la plâtrerie à l'ancienne, c'est-à-dire que du plâtre est projeté sur les briques puis lissé à la main pour être ensuite prêt à peindre. C'est une pratique qui est obligatoire pour les maisons avec une isolation extérieure mais peu de gens le savent. Il faut dire aussi que ce savoir-faire se perd et que de moins en moins de plaquistes le pratique par manque de formation. Nous avons d'ailleurs parfois des demandes de confrères pour la réalisation de ces travaux.

### Avez-vous des projets pour l'avenir ?

Déjà, pérenniser l'entreprise, peut-être l'agrandir un peu.

Mais le projet principal est la construction d'un hall dans la future zone d'activités de Zellwiller.

Le but est de stocker le matériel, de pouvoir envisager des achats en gros, de garer nos 4 véhicules et d'avoir un espace pour accueillir des clients.

### Qu'est-ce qui vous plaît dans votre métier ?

Tout ! Je me lève le matin en étant content d'aller travailler. C'est très valorisant de voir l'avant et l'après des chantiers, de pouvoir échanger et d'être force de propositions pour les clients, de pouvoir travailler de mes mains. Chaque jour est différent entre la mobilité géographique, les réunions de chantier, les contacts avec les autres corps de métiers, le travail physique. On n'a pas le temps de s'ennuyer !

### Des côtés négatifs ?

Parfois un peu de frustration quand il y a du retard sur certains chantiers. Nous sommes un peu tributaires des autres et quand on sait que du travail nous attend ailleurs, c'est difficile de ne pas râler un peu.

### Il vous reste un peu de temps pour avoir des loisirs ?

Oui ! J'adore le foot ; je joue dans l'équipe 1 de Bischoffsheim et entre les entraînements et les matchs, je peux me défouler ! Mais toujours en croisant les doigts de ne pas me blesser.

J'aimerais également acquérir une maison à rénover dans le secteur.

### Le mot de la fin ?

C'est une grande fierté pour moi d'avoir repris l'entreprise de mon père.



## LOTISSEMENT



# “Domaine du Heckengarten”

Après plusieurs mois d'attente le nouveau lotissement communal peut enfin sortir de terre.

### Les près de la ville au lieu-dit «Auf die Stadtmatt»: de l'histoire au projet d'aménagement

Porté par la commune depuis 2020, et après plusieurs années d'attente, notamment en raison de démarches administratives imprévues, et qui ont engendré un retard dans la mise en œuvre du projet, le lotissement communal domaine du Heckengarten, au lieu-dit «Auf die Stadtmatt» se concrétise.

Le conseil municipal a souhaité créer un lotissement dans un marché foncier tendu, pour offrir la possibilité à des familles de devenir propriétaires, leur ouvrant ainsi l'opportunité d'un véritable parcours résidentiel, et pour assurer la pérennité de l'école.

La commune disposait d'une réserve foncière pouvant accueillir à cet effet ce projet où elle est maître d'ouvrage.

### Des maisons individuelles et un collectif

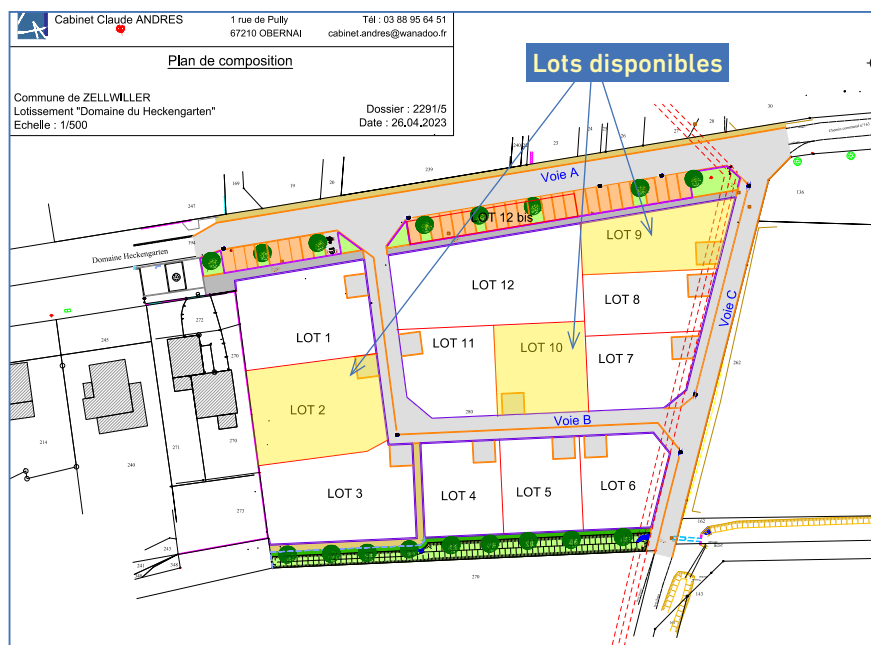
Le lotissement est constitué de 12 lots où il est prévu la construction libre de onze maisons individuelles et d'un immeuble collectif de huit logements, avec des places de stationnement

déjà aménagées par la commune.

Les lots sont vendus viabilisés et un règlement précise les modalités d'attribution et les conditions générales de vente.

A ce jour, plusieurs lots ont été vendus et/ou font l'objet de la signature d'un compromis de vente chez le notaire. Des lots sont encore à pourvoir :

N° du lot	N° et noms voirie	Superficie estimée en m <sup>2</sup>	Prix du foncier	
			€ TTC / m <sup>2</sup>	TTC
2	3 rue du Schiffbach	604	260	157 040,00 €
9	1 rue des Stadtmatten	429	260	111 540,00 €
10	6 rue du Schiffbach	399	260	103 740,00 €



Les **dossiers de candidature** sont disponibles à la mairie et téléchargeables sur le site Internet: <https://www.pays-debarr.fr/fr/les-communes/zellwiller> dans la rubrique « Informations pratiques ».

L'attribution se fait ensuite par délibération du conseil municipal, par ordre d'arrivée des dossiers en mairie.

### Des noms de rues qui ont une histoire

Les noms de rues choisis ne l'ont pas été au hasard.

Ainsi, la rue qui relie le Bruchweg à la rue Verte s'appellera la **rue des Stadtmatten**. Littéralement « les prés de la ville », c'est le nom du lieu-dit où se construit ce nouveau lotissement. Probablement que la ville de Strasbourg a été, dans le temps, propriété des pâtures qu'elle louait en fermage à des paysans locaux. La question se pose: pourquoi la ville possédait-elle des prés à Zellwiller? Pour y répondre, il faut remonter au Moyen Âge. Un temps où la rivière passait encore dans le village et où les routes n'étaient pas sûres. C'est par les rivières que l'on transportait les marchandises et Zellwiller avait un port, le Ladhof, situé entre le rond-point et le bouledrome. C'est là que venaient les vigneron



et paysans de la région pour embarquer leurs marchandises vers Strasbourg. Le trafic était contrôlé par le Hofemann, qui prélevait la douane (Zoll) et réglait les litiges liés à la navigation. Les marchandises, destinés à ravitailler à Strasbourg étaient débarquées à l'Ancienne Douane. Pas étonnant que la ville possédait des terrains à Zellwiller, à côté du port. D'ailleurs, un château (une motte castrale située à l'emplacement de l'actuel atelier communal) protégeait l'embarcadère jusqu'au 15<sup>ème</sup> siècle.

A partir de ce port, la rivière prend le nom de Schiffbach, littéralement « rivière des bateaux ». C'est le nom que prendra la rue à l'intérieur du nouveau lotissement: **rue du Schiffbach**.

Le nouveau sentier piétonnier qui par du rond-point jusqu'à l'arrière du nouveau lotissement sera lui appelé **sentier du Mühlbach**. Ce sentier suit en grande partie le cours du Mühlbach, la rivière des moulins, qui venait de Stotzheim (où la rivière existe encore), avant d'alimenter les deux moulins de notre village, et ce jusqu'au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Depuis, les rivières ont été détournées (en 1975), certaines caves sont peut-être préservées des inondations, mais le village y a perdu une partie de son charme. Ses nouveaux noms de rues permettent de rappeler ce qu'a été Zellwiller il y a longtemps.

## REBOISEMENT DE LA forêt communale

La forêt communale de Zellwiller couvre environ 71 hectares gérés par l'Office Nationale des Forêts. Elle est essentiellement constituée de deux grands massifs que sont le Lohe – grande zone boisée après le terrain de foot – et le Nachweid situé au bout du Bruchweg. Les bois restants sur le domaine du village, soit un peu moins de 60 hectares, appartiennent à des propriétaires privés.

Les arbres présents sont en majorité du frêne pour 40% et du chêne pour 30%. Des érables sycomores (5%), du charme (7%), des robiniers (8,5%), quelques merisiers, aulnes et ormes complètent le tableau.

En 2003, la commune a décidé d'adhérer au label PEFC, qui est un programme de reconnaissance des certifications forestières. Celui-ci certifie une gestion durable des forêts et engage les adhérents au respect de certaines obligations comme un maintien de la biodiversité – favorisant donc également la diversité animale – et une gestion économique durable du bois. Ce label est d'ailleurs très apprécié par les acheteurs. Les prévisions de coupe sont planifiées sur 20 ans à l'aide d'un dossier d'aménagement forestier validé par la préfecture.



Freepik



Néanmoins, ces projections ont dû laisser place à la réalité du terrain et à la crise sanitaire qui touche toutes les forêts de frêne d'Europe. En effet, les frênes sont victimes depuis quelques années d'un champignon appelé chararose du frêne, issu d'Asie. Celui-ci entraîne un flétrissement et/ou une nécrose du feuillage et des rameaux avant une mort lente de l'arbre. La progression de ce champignon au sein de la forêt est rapide.

En conséquence, en accord avec l'ONF, de nombreux frênes malades mais dont la qualité marchande est encore bonne, sont abattus afin de permettre la vente du bois. D'après les projections, ces grandes coupes dureront encore deux ans et entraînent un revenu majoré pour la commune. De nombreuses grumes – troncs d'arbre sans branche – sont en attente d'enlèvement le long des sentiers de nos forêts.

Afin de pallier ces nombreuses coupes et au dépérissement des frênes restants, la commune a obtenu une subvention à la hauteur de 80% du projet de la Communauté Européenne d'Alsace pour **un projet de reboisement**, aussi appelé plan de rebond. Il est prévu en hiver 2023/2024 **de planter, tout en protégeant les plants du gibier, 512 plants de chênes et 496 plants de noyers noirs sur environ 2,5 hectares dans le massif du Nachweid**. Le sol riche en éléments nutritifs et la nappe phréatique peu profonde favoriseront le bon développement de ces plants. Ces deux essences ont été ciblées pour leur capacité à résister à la sécheresse et ainsi faire face au réchauffement climatique.

La forêt de Zellwiller est donc à un tournant. Après les grandes récoltes de bois de frêne, l'objectif est à une régénération afin de repartir sur des bases saines. Les sommes perçues lors des ventes seront à réinvestir afin de garantir une bonne gestion sur les prochaines années.

## COMPRENDRE LE RENOUVELLEMENT DE LA location DE LA chasse

La présence d'une forêt implique également la présence de gibiers. L'ONF constate d'ailleurs l'abroustissement de plus en plus important de jeunes plants d'arbres, ce qui est synonyme d'une présence importante de chevreuils à Zellwiller. La chasse permet de réguler essentiellement les populations de ces cervidés et des sangliers.

La commune dispose d'un lot de chasse, englobant la forêt communale, des parcelles de forêt privées, des champs et le vignoble. Conformément aux dispositions du Code de l'environnement (article L 429-13), il appartient aux propriétaires privés de se prononcer sur l'affectation du produit de la chasse pendant la durée de la location: soit l'abandon à la commune du loyer de la chasse, soit la perception du loyer de la chasse, ce qui donnera une très petite somme pour la plupart d'entre eux.

Lorsque le produit est laissé à la commune, il est affecté d'une part à l'entretien des chemins ruraux et forestiers, propriétés de la Commune, et d'autre part à l'entretien des chemins d'exploitation, propriétés de l'Association Foncière de Zellwiller par le biais de la coutumière subvention annuelle, budgétée par la Commune.

Les baux de chasse sont d'une durée de 9 ans et peuvent être acquis par 3 moyens: soit par convention de gré à gré, c'est-à-dire qu'un accord est trouvé entre le locataire actuel et la commune, soit par adjudication à l'extinction des feux, soit par appel d'offre.

La procédure d'adjudication à l'extinction des feux est en fait une enchère dont le fonctionnement est régi par la loi: 3 bougies seront allumées successivement autant de fois que cela sera nécessaire. Si pendant la durée de ces bougies, il survient des enchères, l'adjudication ne sera prononcée qu'après l'extinction du dernier feu sans enchère survenue pendant sa durée.

Le locataire ainsi désigné pourra donc faire usage de son droit de chasse sur ce lot, tout en respectant les arrêtés préfectoraux concernant les dates d'ouverture. Il gèrera également l'entretien des miradors et sera amené à faire de l'agrainage. Cette pratique consiste à nourrir les animaux en forêt, à l'origine afin de les éloigner des cultures. La quantité d'agrainage est limitée à 50 kg par hectare boisé et par semaine durant une période donnée, et peut être contrôlé par l'ONF.

Les propriétaires concernés par la chasse sur leur(s) parcelle(s) ont été consultés et se sont prononcés sur l'affectation du produit de la location de la chasse communale pour la période comprise entre le 2 février 2024 et le 1<sup>er</sup> février 2033.



**LE BAIL DE CHASSE sur la commune de Zellwiller a été réattribué en février 2024 par appel d'offres.**



## PRÉSENTATION DU GARDE FORESTIER

### M. Corentin LEJAY, technicien forestier référent pour la forêt communale de Zellwiller



En poste depuis 2020 après le départ à la retraite de M. Depersin, Corentin Lejay est l'agent ONF qui gère 70 hectares de la forêt communale de Zellwiller. Basé à la maison forestière de Kertzfeld, il s'occupe également des forêts de Kertzfeld, Scherwiller et Dieffenthal, soit 900 hectares en tout. Originaire de Ste-Marie-aux-Mines et après une expérience de trois ans en Haute-Saône, il décide de revenir en Alsace. Ses missions sont diverses : martelage, autrement dit marquage des arbres à couper ; programmation et suivi des travaux tels que le reboisement, les dégagements de semis, la planification des coupes et le

débardage des grumes, la rénovation des chemins sylvicoles ; le suivi des cubages de bois et les ventes de bois de chauffage ; la surveillance et le cas échéant la verbalisation de contrevenants en cas d'infraction dans le domaine forestier. Il effectue également des contrôles d'agrainage dans les zones de chasse. Son support technique permet aux communes d'identifier les problèmes présents dans nos forêts comme les maladies ou le gibier et de planifier sur le long terme une gestion équilibrée de la ressource forestière.

## FESSENBACH

### Inauguration d'un banc et «l'Alsace à vue d'œil»



L'inauguration a eu lieu à l'occasion de la Fête Dieu, en présence des deux maires Paul Litterst et Denis Heitz, ainsi que d'une délégation de Fessenbach et de Zellwiller.

C'est depuis un banc inauguré le 30/05/2024 et situé sur un promontoire nommé «Elsass Blick», que les habitants de Fessenbach pourront désormais contempler la plaine d'Alsace et admirer la ligne bleue des Vosges.



# Carnaval

Le samedi 24 février 2024, par un bel après-midi notre Association, « les Ptits d'Zell » a fait sa Cavalcade.



Une très importante participation, 40 enfants accompagnés par 35 adultes ont parcouru joyeusement notre village derrière le Char de l'Association Hebdi Fecht, qui, à grand renfort de musique a mis une ambiance de feu dans

les rues du village. Un grand merci à Hebdi Fecht pour son implication.

Après cette Cavalcade, les participants se sont rendus au Foyer Socio-Culturel où un goûter convivial les attendait.

# Chasse aux Œufs

Afin de prolonger, pour les enfants, les fêtes de Pâques, notre Association « Les Ptits d'Zell » a organisé une Chasse aux Œufs, le samedi 06 avril 2024.



Comme le soleil chauffait bien ce jour-là, les petits œufs ont cherché l'ombre pour se cacher. Les grands enfants du CP au CM2 se sont élancés autour de l'église pour remplir leur panier, pendant que les enfants de Maternelle partaient à la chasse dans leur cour et celle du Périscolaire. Au retour, dans la

grande cour, un goûter avec de bons gâteaux, apportés par les parents, les attendait.

Personne n'est rentré bredouille et les paniers étaient bien garnis.

Plus d'une quarantaine d'enfants accompagnés par une trentaine d'adultes ont participé à cette bien sympathique Chasse aux Œufs.

# Hebdi Fecht



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
LE VENDREDI 26 AVRIL 2024 À 19H30**

## COMPTE RENDU MORAL de l'année passée

### Week end d'intégration

2 jours dans les Vosges.

Activités telles que trotinette électrique et petite randonnée au réveil.

### Barathon du vignoble

3 bars habituels :

- les tontons suffers (ambiance traditionnelle) avec le chanteur et musicien Uwe,
- le schatzi (ambiance après-ski) avec le duo DJ Tibo et Kevin et le pub (ambiance rock) avec Peter Later et les Punky Tunes suivi d'un karaoké.

Quelques soucis électriques à améliorer pour l'année à venir.

### Kilb de Gerstheim

Quelques membres ont défilé avec le char.

### Fête des vendanges

Thème : A l'époque du western.

L'organisation souhaite nous mettre en tête de cortège.

### 5<sup>ème</sup> édition de l'Oktoberfecht

Sur 2 soirs, vendredi et samedi.

Animés par les Obenheimer et le duo DJ Tibo et Kevin.

700 entrées sur les 2 soirs, très bonne ambiance.

1000 litres de bières écoulés.

### Construction du char

Thème Pirates.

### Fête de Noël

Au club house de Zellwiller.

### Saison de carnaval

8 carnivals : Dessenheim, Bindernheim, Hilsenheim, Sundhouse, Sélestat, Stotzheim, Rouffach, Rhinau.



## PRÉVISIONS pour l'année à venir

Cette année était comme les autres années, riche en événements divers et variés.

Pour l'année à venir, en plus d'assurer nos événements habituels, nous allons réinventer certains de nos événements.

Notre année commencera par **l'intégration de nos nouveaux membres** qui s'écoulera de différentes manières de juin à août.

La grande **nouveauté** de cette année se trouvera au **Barathon 2024** qui aura lieu le 17 août prochain (6<sup>ème</sup> édition).

Un nouveau thème inédit viendra remplacer le King Peter's Pub : direction le sud-ouest de la France pour retrouver **l'ambiance des férias** !

En début de soirée **"une bandas"**, célèbre groupe musical de cuivres viendra ambiancer ce bar avec des reprises de musiques actuelles ce qui promettra une ambiance de folie !

En deuxième partie de soirée un dj prendra la suite avec au programme un grand **karaoké collectif** ! Les écrans seront présents sous la tente afin de pouvoir tous entonner nos chansons préférées ! Tout au long de la soirée vous pourrez déguster une «sangria» faite maison au bon vin d'Alsace, on vous promet une "nuit d'ivresse, d'allégresse..."

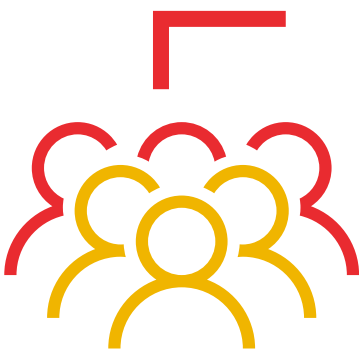
Après ces festivités retrouvées nous participerons comme chaque année avec plaisir au **Corso fleuri de la fête des vendanges**. Le thème est déjà acté mais nous vous laisserons venir le découvrir lors du premier week-end d'octobre.

Afin de rentrer paisiblement dans l'hiver, nous organiserons ensuite **l'Oktoberfest** (6<sup>ème</sup> édition également) les 8 et 9 novembre prochains à Zellwiller. Comme l'année dernière, nous laisserons un petit temps d'avance aux Zellwillerois qui le souhaitent afin de réserver leur place.

Une fois l'hiver passé, nous accoucherons de notre **nouveau thème de carnaval** et partirons sur les routes alsaciennes pour assurer nos différentes cavalcades (8 défilés environ).

Et en fin d'année prochaine nous **fêterons déjà nos 10 ans**... Il est donc possible que le mois d'avril 2025 soit un peu plus festif qu'à l'accoutumée de notre côté !

**Nous soutiendrons cette année Margo (10 mois) et Louise (2 ans), deux soeurs atteintes d'un rétinoblastome (tumeur à l'œil)**



S'agissant des nouveaux membres, comme chaque année, nous souhaitons compter autour de 35 membres. Notre volonté est de rester un petit groupe rempli de bonnes volonté où règne une bonne ambiance.

Nous acceptons des personnes de divers horizons et de bonne humeur ! Moyennant une cotisation correcte, nous restons cependant intransigeant sur l'entraide au sein de notre association, c'est l'une de nos valeurs fondamentales.

C'est pourquoi nous demandons à nos membres un engagement sans faille lors des événements organisés.

## OUVERTURE Bibliothèque

**M**ais où trouver un bon polar, une documentaire ou un alsatique? Mais à la bibliothèque bien sûr! L'équipe des bénévoles sera ravie de vous accueillir et de vous aider dans vos recherches. Outre le fond propre, la bibliothèque se renouvelle aussi deux fois par an en empruntant des livres à la Bibliothèque d'Alsace. Le dernier échange a eu lieu le 22/03/24 et le prochain se déroulera le 30/08. Il est aussi possible entre ces deux dates de faire appel au service de la navette (qui passe tous les 15 jours), qui permet de réserver dans le catalogue de la BDA des ouvrages tout au long de l'année.

La bibliothèque c'est aussi des animations proposées: un atelier de la fête des mères le 18/05/2024, une animation en fin d'année prévue le 09/11/2024 et aussi un endroit pour lire aux

heures d'ouverture: le mardi des semaines paires de 17h30 à 19h et tous les samedis matin de 10h à 12h.

Enfin si vous avez un peu de temps et si vous aimez lire, notre équipe de bénévoles est toujours à la recherche de nouvelles forces vives. N'hésitez pas à passer vous renseigner, ou à contacter la mairie ou Mme Virginie Risch, nous vous dévoilerons tous les secrets de la bibliothèque.

**Bibliothèque de Zellwiller**

**Ouvert tous les samedis de 10h à 12h et le mardi semaine paire de 17h30 à 19h**



13 rue principale  
67140 Zellwiller  
bibliotheque.zellwiller@orange.fr  
à côté de l'école

Cotisation annuelle  
de 3 euros par enfant et 10 euros par adulte

## SR Zellwiller

**L**es Sports Réunis de Zellwiller (SRZ) comptent aujourd'hui pas loin de 200 licencié(e)s qui, toutes les semaines, se retrouvent sur la pelouse zellwilleroise autour d'une belle dynamique basée sur la convivialité et l'esprit familial. «*Nous avons à cœur d'évoluer dans un environnement convivial et familial pour que tout le monde puisse trouver sa place et prendre du plaisir autour du football. Depuis peu, ce sont les mamans qui se sont prises au jeu: nous étions 5 en Octobre 2023, nous sommes aujourd'hui plus de 20 Mum's. C'est génial! Notre premier match amical est prévu le 24 mai.*»

déclare Laetitia Wachenheim, responsable de communication sur les réseaux sociaux et joueuse sénior, maman de Lynn et Lola, joueuses U13F et femme de JérémY, président des jeunes et joueur vétéran au club.

Le club prévoit d'entreprendre de nouveaux projets passionnants pour la prochaine saison, dont la mise en place d'une école de football dirigée par des éducateurs qualifiés. Cette initiative vise à accompagner le développement des jeunes joueurs et joueuses, dans un environnement où l'unité et la cohésion seront les maîtres-mots; l'objectif était de former un socle solide, assurant

ainsi le succès des équipes de jeunes qui seront nos séniors de demain.

Durant les vacances scolaires de printemps, les jeunes se sont retrouvés pour le stage des U11 et U13 (années 2011 à 2013) la première semaine et des U15 U18 (années 2008 à 2010) la seconde semaine. Au programme: perfectionnement, oppositions, détente, bonne humeur et plaisir pour tous!

Niveau manifestations, le club organisera le traditionnel marché aux puces à Zellwiller le 7 juillet 2024. Infos et réservations au 06.30.51.31.58. Suivra ensuite la journée pétanque au mois d'août.



Toutes les infos du club sont disponibles sur la page  SR Zellwiller  
N'hésitez pas à nous suivre et à venir nous supporter!



# Chapelle Saint-Barbe

## ROGATIONS ET INAUGURATION DE L'ÉCLAIRAGE

**65** personnes se sont réunies durant la soirée du 6 mai 2024 autour de la chapelle Ste-Barbe. Des paroissiens de Zellwiller mais aussi des autres villages de notre communauté de paroisses, composaient cette assemblée.

Il faut dire que l'occasion était exceptionnelle ! Sous l'égide de la Municipalité et du Conseil de fabrique, deux événements ont en effet été célébrés. Les Rogations tout d'abord, ancienne pratique religieuse qui revient sur le devant de la scène à la faveur des préoccupations écologiques concernant les cultures et la nourriture. L'inauguration du nouvel éclairage de la chapelle Ste Barbe ensuite, éclairage écologique également grâce à l'intervention ingénieuse autant qu'efficace de Gérard JUNG. Avec un «spot led» et le reflet de 2 miroirs, il a su en effet astucieusement utiliser l'énergie solaire pour éclairer l'intérieur de la chapelle et particulièrement les deux magnifiques vitraux de Sainte Thérèse et de Sainte Odile qui encadrent l'autel de la chapelle. C'est dire que dorénavant, à compter du coucher du soleil et durant toutes les nuits de la semaine et de l'année, les passants peuvent admirer ces deux vitraux.

Ce ne sont pas moins de trois célébrants qui se sont associés pour célébrer ces deux événements. André PACHOD notre curé était en effet entouré de Romuald BAKUN, prêtre coopérateur au sein de notre communauté de paroisses, et de François MULLER diacre à la cathédrale mais aussi voisin et grand connaisseur de la chapelle Ste-Barbe en tant que zellwillerois et historien du patrimoine religieux en Alsace.

Ce fut aussi l'occasion de remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué et qui contribuent encore aujourd'hui à mettre en lumière et en valeur nos chapelles et en particulier la chapelle Ste- Barbe. La soirée s'est poursuivie autour d'un verre de l'amitié et de douceurs sucrées préparées par les mains habiles et généreuses des membres du Conseil de fabrique. Pour terminer, grâce à la tombée de la nuit arrivée à point nommé, chacun des participants à cette soirée festive a pu découvrir la chapelle Ste-Barbe «by night» et contempler les beaux vitraux resplendissants de lumière.

Gageons que de telles manifestations simples et conviviales mais qui sont aussi des occasions concrètes et originales de faire église, se renouvellent au sein de notre village et continuent à faire advenir ce qui nous relie et nous rassemble.



**Alain BURCHI**

# Naissances

## 2023

BRATANC Céleste  
PEURON Hugo  
GRESSLER Lucie  
LENTZ Emma

## 2024

STEHLY Lila  
SCHOENENBERGER Ethan  
LORENTZ Tobias



# Décès

## 2023

FRIEDRICH Gilbert  
BATTISTI Aldo  
NAEGEL née ZIMMERMANN Françoise  
FRITSCH née DENEFFELD Jeannine  
NAEGEL Bernard  
NICOLAS née SCHROETTER Christel  
MULLER née KURTZ Marie-Anne  
ÇAKRAK Bahtiyar  
TITTEL-MOSSER Bertrand

## 2024

KUNTZ Matthieu  
EBEL Lucienne



# Mariages

**2023** AARAB Samir - BENHADDOU Yamina

**2024** COMETTINI Julia - LORENTZ Christian



# Pacs

## 2023

LAVENN Joffrey et MICHEL Justine  
CROUVEZIER Enzo et LAUER Romane

## 2024

MAIRE Clémence et HEILMANN Cyril  
BURKHARDT Laëtitia et SCHOENENBERGER Sébastien  
DENEFFELD Emma et DECKER Hugo  
STRACH Eva et MILLION Robin

# Anniversaires Exceptionnels

## Noces de diamant

M. et Mme Lucien BAUR le 07/01/2024

## Noces d'orchidée

M. et Mme Raymond BAUR le 15/02/2024

# Grands Anniversaires

## 95 ans

Mme Lucie RISCH le 07/01/2024

## 90 ans

Mme Marie Louise STUMPF le 18/01/2024  
M. Marcel STUMPF le 11/03/2024  
Mme Marie Rose HELFER le 17/05/2024  
Mme Céline HOLM le 15/09/2024  
Mme Hélène WALTER le 23/09/2024  
M. René WOHLGEMUTH le 16/10/2024

## 85 ans

M. Claude NAEGEL le 15/02/2024  
Mme M.- Josée SCHNEIDERLIN le 05/03/2024  
M. Gérard BAUR le 20/07/2024

## 80 ans

Mme Marie GEISS le 03/04/2024  
M. François ROSFELDER le 14/06/2024



Lucie RISCH



Marie-Louise et Marcel STUMPF



Marie-Anne GEISS